

# Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvree, 39 — ROUBAIX  
TELEPHONE — N° 121. TELEPHONE

## LE MARDI-GRAS

Comme chaque année, plus que chaque année même, vu le mauvais temps, le carnaval a été d'un trac tout ténu ne saurait donner une idée.

Quelques bambins déguisés ont parcouru les rues du centre dans lesquelles circulaient aussi quelques promeneurs courageux.

## TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Dans la nuit de lundi à mardi, Jules Delbar, cabaretier, 203, Grande-Rue, a été l'objet d'une tentative de vol avec effraction.

Les voleurs dérangés ont dû se sauver après avoir brisé une vitre à une fenêtre.

## EPAVES DE LA RUE

M. Georges Hallegraet, demeurant rue de Bavière, 46, a trouvé, rue du Coq-Français, une montre en argent pour homme.

## LES VOLS DE LAINES

Marguerite Vermaes, âgée de 23 ans, soigneuse, demeurant rue des Anges, pour l'assassinat de son mari, a été arrêtée lundi, à huit heures et demie du soir, pour vol de laine au préjudice de M. Pollet, fileteur, rue de la Bedoute, où elle était employée.

## LA GUERRE AUX TOUTOUS

Le service de la fourrière a capturé trois chiens dans la journée d'hier.

## CONCERT D'HIVER

Le Choral Nadaud organise, pour le 7 mars, à huit heures et demie, son grand concert d'hiver pour ses membres protecteurs et honoraires.

Le concert aura lieu dans la salle de l'Hippodrome.

## Comment traiter une entorse

Les entorses, foulures ou contusions sont généralement accompagnées d'enflure et d'inflammation. Si la douleur n'est pas trop forte, le malade devra être doucement frictionné avec le Baume Omega. Ensuite, trempez un morceau de flanelle dans le Baume Omega et enveloppez la région douloureuse. Le Baume Omega calme l'inflammation rapidement et l'enflure disparaît. Flacon 50 centimes et 1 fr. Toutes Pharmacies.

## VOL DE PLANCHES

Avant-hier, dans la soirée, vers sept heures, un agent passant rue Barbier fit la rencontre d'un individu qui était porteur de plusieurs planches et madriers. Il s'apprêta à l'interroger lorsque celui-ci jeta son fardeau et prit la fuite.

Les planches ont été reconnues comme provenant d'une maison en construction, avenue des Villas.

## POUR BRIS DE CLÔTURE

Process-verbal a été dressé à Désiré Cocheux, âgé de 27 ans, domestique, demeurant rue du Grand-Chemin, pour bris de clôture commise lundi, vers huit heures et demie du soir, au domicile de François Bracon, contremaître de charbonnage, demeurant 3, rue de l'Éclaircie.

## PARTI SOCIALISTE

La réunion du Comité Exécutif aura lieu aujourd'hui mercredi, à huit heures précises, au local « La Paix ».

## ÉTAT-CIVIL

DE ROUBAIX, du 27 février 1911.  
Naissances. — Jean Druel, rue Decroix, 138. — Daniel Barjon, rue Saint-Thérèse, 1. — Renée Poljke, rue de Notre-Dame, 2. — Cécile Vanvooren, rue de Naples, 107. — Irène Lebeau, rue Chauvry, 1. — Raymond Deloitte, rue Choiseul, maisons Faveau, 13.

Décès. — Rosalie Thibaut, 28 ans, sans profession, rue de Blanchemaison. — Fortune Lecomte, 66 ans, sans profession, rue de Blanchemaison. — Jules Deslopp, 65 ans, sans profession, avenue Julien Legache. — Jules Bégué, 6 mois, avenue Julien Legache.

## CROIX

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE.  
Dans la nuit de lundi à mardi, M. Bonté, marchand de légumes, rue de la Makellerie, 75, fut réveillé brusquement par un bruit semblant venir du rez-de-chaussée. Il ouvrit sa fenêtre et vit trois individus qui prenaient la fuite.

M. Bonté cria : au voleur ! Les individus qui prenaient la fuite crièrent également : au voleur !

A la grande porte de la maison les voleurs se faisaient d'un pas précipité, dont les traces sont bien visibles, avaient fait sauter une pièce de bois d'environ 1 m. 50. C'est ce bruit qui éveilla M. Bonté et qui mit les cambrioleurs en fuite.

ÉTAT-CIVIL. — Naissances. — Yvonne Pick, rue de la Consolation, 10. — Rosange Renaux, rue Holden, 75.

## WASQUEHAL

LES MEFAITS DE LIVRESSE. — Jean Thais, manœuvre, âgé de 37 ans, demeurant à Wasquehal, a la boisson mauvaise, et malheureusement lundi, ne travaillant pas, il rendit hommage à Bacchus, et c'est dans un état complet d'ivresse qu'il revint chez lui vers 6 heures du soir. Une discussion pour des motifs futiles s'engagea entre Thais et sa voisine Mme veuve Lepers, ménagère, âgée de 72 ans ; celle-ci s'envenima d'une bachelite à fendre le bois, mais retenu par son état de sauterie il eut peur et abandonnant son arme, il saisit la malheureuse et la jeta dans le fossé bordant la route. Heureusement, le garde Visaur, prévenu, arriva peu après et mit Thais en état d'arrestation. Quant à Mme veuve Lepers, elle a dû s'aller à la suite des coups qu'elle se reçut.

ÉTAT-CIVIL. — Naissance. — Yvonne Burmont, rue de Lille, 16, à Wasquehal.

## LANNON

JAIN MEURTRIE. — Marie Macveigh, 17 ans, épouseuse chez Leborgne, a en la main meurtrie par un organe de son métier.

## LA GREVE MULATON

Les articles parus dans nos colonnes relativement à cette grève ont vivement ému la population d'Henri, et des avisons, qui ne méritent pas de sympathie aux malheureux ouvriers et ouvrières victimes de la mauvaise volonté patronale. Aussi, les quêtes commencent à promettre d'être fructueuses. Nous

avons pu assister hier au défilé des chômeurs allant à la mairie solliciter les bons d'assistance mis à leur disposition par l'administration municipale. Nous n'avons eu devant nous que des braves gens, d'honnêtes travailleurs, calmes, consciencieux et raisonnés, et non des violents, sans épaves, comme certains se plaignent à les dépeindre à l'autorité supérieure.

La situation est toujours calme et ne change pas. Cependant nous croyons pouvoir annoncer que demain une entrevue entre patrons et ouvriers aura lieu et qu'à ce sujet il est permis d'espérer que si l'accord ne se fait pas, du moins les bases de cet accord seront jetées. Il est donc probable que le conflit touche à sa fin, surtout si de part et d'autre on y met de la bonne volonté.

BOUCHERIE COOPÉRATIVE L'ESPÉRANCE. — Dimanche 5 mars, à 3 heures après-midi, aura lieu l'inauguration des nouveaux locaux de la Société situés à la Briqueterie, près de la porte de Lille.

A cet effet, tous les sociétaires seront convoqués à l'assemblée qui sera suivie d'une causerie sur les coopératives de boucherie et de charbon.

Les nouvelles adhésions seront reçues au local ou chez Honoré Jonville, ébéniste du Progrès, à la Briqueterie, à Hen.

LYS  
ARRÊSTATION. — Les gendarmes ont arrêté Jules Seya, 31 ans, journalier, sous le coup d'une contrainte par corps.

HEM  
ACCIDENT DU TRAVAIL. — En chargeant un sac d'engrais, Yvon Lestarié, 50 ans, jardinier chez Leclercq Huet s'est fait des déchirures musculaires.

## Je ne fume que le NIL

LES DANGERS DU MÉTIER

Un manœuvre de plâtrier, Auguste Dupuis, 41 ans, demeurant rue de Valenciennes, 4, était occupé hier mardi, pour le compte de son patron M. Dubois, à Thumessin, dans une maison en construction, située route de la Justice, au Faubourg de Douai.

Vers 9 heures du matin, Dupuis, porteur d'un sac de plâtre, se trouvait au premier étage, lorsqu'il vint à monter sur une planche pour gagner un échafaudage, il glissa et tomba d'une hauteur de 20 centimètres environ.

De sa chute, l'infatigable plâtrier se fit une fracture comminée de la jambe droite.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, dans un hôpital voisin où il avait été transporté, il a pu être ramené et admis d'urgence à l'hôpital de la ville.

## L'accident mortel de tramway

LES OBSEQUES DE LA VICTIME  
Le corps de l'infortuné Jules-Eugène Beauvois, la malheureuse victime de l'accident de tramway survenu dimanche soir, rue de Valenciennes, sera ramené dans la commune d'aujourd'hui mercredi, au domicile de ses parents, 33, rue des Trois-Mellets.

Les funérailles du jeune Beauvois auront lieu jeudi matin, à huit heures et demie.

## DEUX GAÏNS QUI PROMETTENT

Ce sont deux petits coureurs d'une droguerie de la rue des Waddes, Jules Danel, 16 ans, et Georges Blaise, 14 ans, dont les parents habitent rue Charles-Décauvigny, 9.

Mardi, à huit heures du matin, le jeune Danel, en allant prendre une commande à la pharmacie Fairberth, rue de Turenne, 65, a porté un coup de pied à un monsieur qui se trouvait en train de se faire un café, et appartenant à M. Castelain, tonnelier rue Gustave-Testelin, 8. Là, il a dérobé six feuilles valant chacune 6 francs 50, les a chargées sur une voiture de M. Castelain et est parti tranquillement, est allé les vendre en ville.

Puis il a reconduit la voiture chez son propriétaire.

Trouvant sans doute que ce premier exploit lui avait suffi, il s'est présenté, le lendemain, au nom de M. Castelain, chez un négociant du Quai de la Bassée-Deule, et a demandé qu'on lui remette dix feuilles.

Le négociant, heureusement pour lui, ne connaît pas le livreur venu au nom de M. Castelain, et a refusé de lui remettre les dix feuilles.

Hier mardi, les agents du cinquième arrondissement ont arrêté l'ingénieur filou, qui a été défilé au Parquet.

Il sera poursuivi pour vol et tentative d'escroquerie.

NECROLOGIE  
On nous annonce la mort de M. Angellin, ancien doyen des Facultés des Lettres, beau-frère de M. Laurence, adjoint au maire de Lille, mort à Boulogne à six heures du soir, à l'âge de 62 ans.

## Petites Nouvelles

VOL D'UN PANTALON. — Un inconnu a fait l'objet d'un procès-verbal pour vol d'un pantalon en velours valant une dizaine de francs, commis au préjudice du sieur Menet, rue des Etapes, 53.

LE RETICULE DE LA RENTRIERE. — Une enquête est ouverte à l'effet de rechercher un inconnu qui a soustrait à Mme Crespel, rentière, rue Colson, 25, un réticule contenant divers objets et une somme de quatre francs.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART  
LE GENDARME FUT SANS PITIE...  
ET IL EUT RAISON !...  
Le gendarme Pécaut, de la brigade de Lambersart, laissa sa petite tournée dans cette commune, le mardi 28 février, pour bris de clôture du sieur Van de W., demeurant à Lomme, qui, traînant une charrette contenant des sacs de combustible, annonçait son passage à sons de trompe, sans héraldique d'aucune sorte.

Comme ce charbonnier, contrairement aux règlements, ne possédait pas de bascule, le gendarme l'interpella et lui dressa procès-verbal à ce sujet.

Le charbonnier répliqua à cela, qu'il n'était pas habitué de passer son charbon, car le compte s'y trouvait toujours.

Le gendarme qui se mit à rire, surpris que

## Les métaux

d'un cheval emballé  
Après une course folle, un cheval emballé se blessa mortellement en se jetant contre la porte du domicile d'un agent.

Un marchand de chevaux, M. Delanghe, rue de Lille, 75, à Thumessin, se trouvait hier, mardi, vers 10 heures du matin, avec une voiture attelée de deux jeunes chevaux dans le couloir de la marchanderie de M. Descarpeniers, 33, rue Mercier.

Avant de délier l'un des chevaux afin de lui faire mettre des clous à l'un des fers, l'animal s'échappa soudainement de ses mains et gagna rapidement la rue.

Se sentant libre, il s'emballa et, à une grande allure, parcourut la rue Mercier et la rue d'Anvers sans avoir pu être rejoint par les personnes qui s'étaient mises à sa poursuite.

Arrivé au bout de la rue d'Anvers, le cheval n'ayant pu tourner assez vivement, alla se jeter sur la porte-vitrine d'une maison occupée par M. Louis Gourmetz, agent de police.

La porte fut défoncée, les carreaux volèrent en éclats sur le table qui se trouvait à proximité et renversé et eut un pied brisé.

En raison du choc, qui fut violent, le cheval fut projeté sur la chaussée, où il se fractura la cuisse droite.

Le cheval, qui souffrait horriblement, fut enlevé par un boucher chevalin qui le transporta à l'abattoir, où elle fut abattue.

M. Delanghe estimait son cheval 2.000 fr. Quant aux dégâts, purement matériels causés au domicile de l'agent Gourmetz, ils sont assez importants.

## L'AMOUR DES VOYAGES

Le jeune Arthur Facon, 15 ans et demi, gablot aux mines de Courrières, et demeurant à Lens, adonné aux voyages. Ayant touché sa prime, soit 28 francs, le dernier dimanche de l'année, il partit à Valenciennes.

À son moment, dans un sou dans sa poche, il déballa le samedi soir, en gare de Lille, deux agents de la sûreté s'emparèrent de sa personne et après l'avoir interrogé, le mirent en lieu sûr.

Le commissaire de police de Lens, qui a été averti de ces faits, dans la journée de dimanche, n'avait pas encore donné signe de vie hier soir.

Et pendant ce temps, le jeune Facon, qui l'on ne peut vraiment pas jeter sur le pavé, est couru aux frais des contribuables lillois.

## LES DANGERS DU MÉTIER

Un manœuvre de plâtrier, Auguste Dupuis, 41 ans, demeurant rue de Valenciennes, 4, était occupé hier mardi, pour le compte de son patron M. Dubois, à Thumessin, dans une maison en construction, située route de la Justice, au Faubourg de Douai.

Vers 9 heures du matin, Dupuis, porteur d'un sac de plâtre, se trouvait au premier étage, lorsqu'il vint à monter sur une planche pour gagner un échafaudage, il glissa et tomba d'une hauteur de 20 centimètres environ.

De sa chute, l'infatigable plâtrier se fit une fracture comminée de la jambe droite.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, dans un hôpital voisin où il avait été transporté, il a pu être ramené et admis d'urgence à l'hôpital de la ville.

## L'accident mortel de tramway

LES OBSEQUES DE LA VICTIME  
Le corps de l'infortuné Jules-Eugène Beauvois, la malheureuse victime de l'accident de tramway survenu dimanche soir, rue de Valenciennes, sera ramené dans la commune d'aujourd'hui mercredi, au domicile de ses parents, 33, rue des Trois-Mellets.

Les funérailles du jeune Beauvois auront lieu jeudi matin, à huit heures et demie.

## DEUX GAÏNS QUI PROMETTENT

Ce sont deux petits coureurs d'une droguerie de la rue des Waddes, Jules Danel, 16 ans, et Georges Blaise, 14 ans, dont les parents habitent rue Charles-Décauvigny, 9.

Mardi, à huit heures du matin, le jeune Danel, en allant prendre une commande à la pharmacie Fairberth, rue de Turenne, 65, a porté un coup de pied à un monsieur qui se trouvait en train de se faire un café, et appartenant à M. Castelain, tonnelier rue Gustave-Testelin, 8. Là, il a dérobé six feuilles valant chacune 6 francs 50, les a chargées sur une voiture de M. Castelain et est parti tranquillement, est allé les vendre en ville.

Puis il a reconduit la voiture chez son propriétaire.

Trouvant sans doute que ce premier exploit lui avait suffi, il s'est présenté, le lendemain, au nom de M. Castelain, chez un négociant du Quai de la Bassée-Deule, et a demandé qu'on lui remette dix feuilles.

Le négociant, heureusement pour lui, ne connaît pas le livreur venu au nom de M. Castelain, et a refusé de lui remettre les dix feuilles.

Hier mardi, les agents du cinquième arrondissement ont arrêté l'ingénieur filou, qui a été défilé au Parquet.

Il sera poursuivi pour vol et tentative d'escroquerie.

## NECROLOGIE

On nous annonce la mort de M. Angellin, ancien doyen des Facultés des Lettres, beau-frère de M. Laurence, adjoint au maire de Lille, mort à Boulogne à six heures du soir, à l'âge de 62 ans.

## Petites Nouvelles

VOL D'UN PANTALON. — Un inconnu a fait l'objet d'un procès-verbal pour vol d'un pantalon en velours valant une dizaine de francs, commis au préjudice du sieur Menet, rue des Etapes, 53.

LE RETICULE DE LA RENTRIERE. — Une enquête est ouverte à l'effet de rechercher un inconnu qui a soustrait à Mme Crespel, rentière, rue Colson, 25, un réticule contenant divers objets et une somme de quatre francs.

ARRONDISSEMENT DE LILLE  
LAMBERSART  
LE GENDARME FUT SANS PITIE...  
ET IL EUT RAISON !...  
Le gendarme Pécaut, de la brigade de Lambersart, laissa sa petite tournée dans cette commune, le mardi 28 février, pour bris de clôture du sieur Van de W., demeurant à Lomme, qui, traînant une charrette contenant des sacs de combustible, annonçait son passage à sons de trompe, sans héraldique d'aucune sorte.

Comme ce charbonnier, contrairement aux règlements, ne possédait pas de bascule, le gendarme l'interpella et lui dressa procès-verbal à ce sujet.

Le charbonnier répliqua à cela, qu'il n'était pas habitué de passer son charbon, car le compte s'y trouvait toujours.

Le gendarme qui se mit à rire, surpris que

## baseule et procéda immédiatement au pesage des sacs qui se trouvaient sur le charbon de Van de W.

Les trois premiers qu'il choisit pesaient respectivement 48 kilos 300, 47 et 45 kilos.

Se voyant pris, le charbonnier raconta alors qu'il n'était pas fou, étant donné que c'était son cousin qui avait empli et pesé les sacs.

Interrogé, le commis prétendit formellement le contraire.

Un second procès-verbal vint donc à s'ajouter au premier pour tromperie sur la quantité de la marchandise.

Un autre charbonnier, le sieur Auguste C., demeurant à Lambersart, qui passait par là à ce moment, écopa également sur 14 sacs qu'il transportait, un seul pesait 50 kilos.

Messieurs, rendez-vous à l'École à l'avenir pour vos sacs de charbon.

## HOULINES

GREVE DE FILEUSES  
Mardi matin, 21 fileuses de la filature Ireland ont cessé le travail pour se mettre en grève, réclamant le renvoi d'un contre-maître trop sévère.

La cessation du travail des fileuses occasionne en ce temps le chômage des démonteuses au nombre de 16.

## Dunkerque

### Le crime du vapeur allemand « Cordoba »

L'AUTOPSIE DE LA VICTIME  
Le docteur Ruyssse, médecin-légiste, a procédé hier soir à bord du vapeur, à l'autopsie du passager Schuit. Il a conclu que le mort avait été instantanément occasionné par le seichonnement du corps, occasionné par le seichonnement du corps, occasionné par le seichonnement du corps.

Le cadavre a été placé dans un cercueil par les soins du Consul allemand et transporté à la morgue. L'inhumation a été faite mardi après-midi à 3 heures, au cimetière de Dunkerque.

L'assassinat n'a pas encore été ratourné, on suppose qu'il aura été le chemin de la Belgique à pied. D'après les informations de la police, aucun voyageur répondant au signalement du meurtrier n'a pu être trouvé à Dunkerque, ni à Rosendael, les deux gares délimitant des billets pour la frontière.

Le vapeur « Cordoba » qui a terminé son déchargement de laines, a complétement parti à la mer mardi de mercredi matin, pour se rendre à Hambourg, son port d'attache.

M. Baillet, commissaire de police, qui a mené l'enquête et s'est rendu aussitôt le crime commis à bord du navire, accompagné de plusieurs agents a saisi et mis sous scellés tous les bagages trouvés dans la cabine de ces deux passagers, ainsi qu'une chemise de flanelle, une chemise ensanglantée, un caleçon et une paire de chaussures trouvés sur la victime.

L'enquête continue.

## Douai

### LE CARNAVAL

Triste journée pour les débauchés. Le temps n'était guère favorable et il y avait peu de monde en ville.

### AU 27<sup>e</sup> D'ARTILLERIE

L'« Officiel » nous apprend qu'il existe des places vacantes au 27<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

### ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Mlle Juliette Malquin, institutrice-adjointe à l'école portier, rue des Blancs-Moines, est chargée du cours complémentaire, section des sciences, à ladite école, en remplacement de Mme Dievart, appelée à d'autres fonctions.

### INSPECTION DES ECOLES PRIMAIRES

M. Lefebvre, inspecteur général, est chargé du service de l'inspection générale de l'enseignement primaire dans le département du Nord.

### A QUI LA PIEGE?

M. Lefrançois, 19 ans, 76, rue de Paris, possédant dans la rue Saint-Jacques, a trouvé un coq cassé dans une pinte de toile.

Déclaration de cette trouvaille a été faite à la police.

### CONCERT MILITAIRE

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés le dimanche 5 mars, de trois heures à quatre heures, sur la place Carnot, par la musique de l'école d'artillerie du 1<sup>er</sup> corps d'armée.

Parade-marche, allegro (Paré). — Les Nocturnes de Figaro, ouverture (Mozart). — Vénéria, valse (Desormes). — La Flûte enchantée, fantaisie (Mozart). — La Violette, mazurka (C. Fauss).

### VOITURE ET TRAMWAY

La voiture de M. Ponthieu, boulanger, 34, rue de Lille, a été renversée dans la rue des Wetz, par le tramway se dirigeant vers Dorignies.

Il n'y a pas eu d'accident de personne et les dégâts sont purement matériels.

### TERRIBLE RUADE

Henri Poidevin, 46 ans, garçon-brasseur, passant le cheval de son patron, a reçu une terrible ruade sur le bras gauche qui fut fracturé. Poidevin porte en outre plusieurs contusions à la jambe.

Le docteur qui lui a prodigué ses soins lui a fait admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

### ARRONDISSEMENT DE DOUAI

#### AUBY

LES POULES. — On a dévalisé le clapier de M. Philippe Debargé, mineur.

Le montant du vol est estimé une cinquantaine de francs et la gendarmerie saisie d'une plainte a ouvert une enquête.

#### SIN-LE-NOBLE

PRELEVEMENTS. — Hier matin, M. Favre, commissaire spécial, a prélevé de nombreux cartonnages, pour être étiquetés et mis en vente dans les rues de cette commune.

Certaines personnes sur qui pèsent des soupçons ont été incessamment interrogées par le magistrat instructeur.

#### SIN-LE-NOBLE

CARNAVAL ROUGE. — Lundi soir, vers 8 heures, le nommé Bartelle Louis, se trouvait à l'estaminet Dupont Martou, lorsque pour un motif des plus futiles, il lança à un nommé Maxy Lion, un formidable coup de poing qui occasionna un épanchement sanguin à l'œil gauche. Dans cette affaire, Maxy Lion, qui se trouvait à la portée de Bartelle, recula, elle aussi, un joli coup de pied. Plainte a été déposée contre l'auteur de cet acte de brutalité qui révolta les consommateurs présents.

CA PUE. — Nous demandons à l'administration municipale de vouloir bien curer le fossé qui longe la rue du Calvaire qui constitue un véritable cloaque et bonis soins envers les animaux surtout en ce moment où l'on se préoccupe tant de la santé publique.

Un Groupe d'habitants de la rue du Calvaire

#### WAZIERES

ON ÉCHANGE DES HORIONS. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Collé, débitant, aux écuries de la commune de Wazierès, pour bris de clôture de l'habitation du mineur Cerquessou, travaillant à la fosse Dejarin. Cette discussion est survenue entre les deux hommes, pour bris de clôture de l'habitation de Collé. Quelques horions ont été échangés.

#### ANICHE

MEDAILLE DE BRONZE. — M. Hanicoux Adolphe, fils de notre camarade Hanicoux Auguste, vient de recevoir de la Société de bienfaisance de Valenciennes, pour ses services rendus à la commune, une médaille de bronze et un diplôme d'honneur pour bons soins envers les animaux.

## L'année dernière M. Hanicoux Adolphe, cavalier au 8<sup>e</sup> hussards à Verdun, avait sa vie à un de ses camarades tombé dans la Meuse, et avait pour ce fait, reçu une médaille du ministre de l'Intérieur.

Toutes nos félicitations.

## A PROPOS DE VOL A L'ETALAGE

Nous avons relaté dans notre numéro de dimanche un vol à l'étalage sur le marché par une dame L... Or, pour dissiper les doutes et les malentendus il ne s'agit pas de Mme L... du coron Sainte-Catherine, boulevard National. Il s'agit de Mme Lucas, demeurant au coron Sainte-Catherine, rue Dehalé.

SIN-LE-NOBLE  
LES PLAISIRS DU CARNAVAL. — M. P... cédant aux instances sollicitations de sa femme avait permis à celle-ci de se masquer et de se livrer à quelques ébats, de mise au Carnaval. Il lui avait fait promettre cependant de ne pas s'attarder et de rentrer au domicile conjugal à une heure raisonnable. Mme P... promit tout ce qu'on voulait. Mais hélas, elle s'amusa tant qu'elle dans les états de Sin-le-Noble qu'elle oubliât la promesse faite